

**ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE D'ACCÈS
AU CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**
(Articles L 523-1 et L 523-5 du Code Général de la Fonction Publique)

- Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,
- Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Vu le décret n° 2006-1462 du 28 novembre 2006 modifié relatif à la promotion interne des fonctionnaires territoriaux ;
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 9 janvier 2024 ;
- Vu la compétence du Président du Centre de Gestion pour arrêter la liste d'aptitude en considération des propositions transmises au titre de la promotion interne par les collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion de la Gironde ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1 - La liste d'aptitude au titre de la promotion interne d'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux est établie au **1^{er} avril 2026**, et comporte **35 agents** conformément au tableau annexé au présent arrêté.
- ARTICLE 2 - Les personnes inscrites sur une liste d'aptitude d'accès à un grade de la fonction publique territoriale peuvent demander la délivrance d'une attestation d'inscription sur la liste d'aptitude considérée pour faire valoir à tout moment la validité de leur inscription sur ladite liste.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux⁽¹⁾ dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Fait à BORDEAUX,

Le 31 mars 2026,

Le Président,

A blue ink signature, appearing to read 'Didier MAU', is written over a horizontal line.

Didier MAU
*Président de la Communauté de
Communes Médoc-Estuaire*

RÉCEPTIONNÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE :

PUBLIÉ LE :

(1) Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les 2 mois à compter de la présente publicité, par courrier adressé au Tribunal administratif de Bordeaux ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site : : www.telerecours.fr

LISTE D'APTITUDE D'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX ÉTABLIE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE DE L'ANNÉE 2026

ALAIN ANNIE-FLORENCE	MAIRIE DE LE BOUSCAT
BLANC SYLVIE	MAIRIE D'HOURTIN
BROUSMICHE AURELIEN	MAIRIE DE SAINT-LOUBES
CARAYON MARIANNE	MAIRIE DE LE TAILLAN-MEDOC
CARCALY PATRICIA	MAIRIE DE TABANAC
CHANSON MARIE	MAIRIE DE SAINT-AUBIN-DE-MEDOC
CONSTANTIN FABIENNE	MAIRIE DE LA BREDE
CORBINEAU MARIE CHRISTINE	MAIRIE DE MACAU
DEIN EVE	MAIRIE DE LANGON
DESRAY ERIC	MAIRIE DE GUJAN-MESTRAS
DETCHENIQUE ISABELLE	CCAS BRUGES
DIERAS CHRISTELLE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS CALI
DIEU ISABELLE	MAIRIE DE SOULAC-SUR-MER
FRECHE-DUBILLE LAETITIA	MAIRIE DE BIRAC
GATT NADINE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'EYRE
GHROUM CHRISTINE	SIVOS SAINT-AVIT SAINT-PHILIPPE
GRAVIER VALERIE	MAIRIE DE CARCANS
LABAT NATHALIE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS CALI
LAPEYRONNIE JULIA	CCAS ANDERNOS-LES-BAINS
MANSIET CAROLINE	COBAS
MAUX-BATAILLE PATRICIA	MAIRIE D'AMBARES ET LAGRAVE
MONARD EMILIE	MAIRIE DE BRUGES
MONTEIL CHRISTINE	MAIRIE DE SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE
PERRION BERANGERE	MAIRIE DE FARGUES-SAINT-HILAIRE
PREVOSTO PATRICIA	MAIRIE DE SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE
QUOD FABIENNE	MAIRIE DE TARGON
RAMBAUT AUDREY	SYND MIXTE BASSIN D'ARCACHON SIBA
ROBIN ISABELLE	MAIRIE DE ESPIET
SAHUC PATRICIA	COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ATLANTIQUE
SAINT-GIRONS THOMAS	MAIRIE DE BLANQUEFORT
SALVARESI DOMINIQUE	MAIRIE DE BLAYE
SOULIE VERONIQUE	MAIRIE DE SAINT-JEAN-D'ILLAC
TAILLEDET ANNIE	MAIRIE DE SABLONS
URBAIN JEANNINE	CDC DE L'ESTUAIRE CANTON ST-CIERS-SUR-GIRONDE
VEYRY MYRIAM	COBAN